

الموضوع الثالث

هذا الموضوع مقترح في دروة التحضير لباكالوريا 2010 – منتديات جامع العلوم -

الموضوع مقترح من طرف العضوة بوتجبرت نهلة فجزاها الله خيرا على المساهمة .

بالتوفيق

Texte :

"En octobre 1961, il y eut à Paris un massacre perpétré par des forces de l'ordre agissant sous les ordres de Maurice Papon."

Le 4 octobre 1961, Maurice Papon, préfet de police, met en place, avec l'accord du gouvernement de De Gaulle, un couvre-feu concernant les "FMA" (Français Musulmans d'Algérie) ; un véritable couvre-feu au faciès ! Contre cette mesure, le FLN organise une grande manifestation non violente pour le 17 octobre à 20h30.

La manifestation est interdite par le gouvernement ; 7 000 policiers prennent position. Les manifestants sont environ 30 000 ; il y aura 11 730 arrestations. Selon la version officielle, il y eut 2 morts ce jour-là ; mais les chercheurs parlent d'au moins plusieurs dizaines de tués par la police française, voire quelques centaines.

Le 30 octobre 1961, à l'Assemblée nationale, Eugène Claudius-Petit, député centriste, dénonça violemment les responsabilités de la Préfecture de police :

« Il faut appeler les choses par leur nom. Chaque gardien de la paix ne pouvait plus se déterminer, à cause de l'ordre reçu et de la décision prise, autrement qu'en tenant compte de la couleur de la peau, de la qualité des vêtements ou du quartier habité.! Faudra-t-il donc voir prochainement, car c'est la pente fatale, la honte du croissant jaune après avoir connu celle de l'étoile jaune ? »

Le 27 octobre 1961, Claude Bourdet avait interpellé Maurice Papon au conseil municipal de Paris sur l'exactitude des faits qui se lisaient dans la presse parisienne, à savoir le repêchage de 150 cadavres d'Algériens depuis le 17 octobre 1961 dans la Seine entre Paris et Rouen.

Maurice Papon devait déclarer : « La police a fait ce qu'elle devait faire » et « Nous avons gagné la bataille de Paris. »

Article de la rubrique les deux rives de la Méditerranée > la guerre d'Algérie
date de publication : août 2002

Questions

I- COMPREHENSION :14 pts

1)Quelles informations apporte le chapeau?

2)Quelle a été la réaction du FLN quant à la mise en place du couvre feu? Répondez en relevant une phrase du premier paragraphe.

3)Le nombre des victimes annoncé par les français est t-il exact? Répondez en relevant une expression du texte.

4)La manifestation du 17 octobre 1961 a été:

a- réprimée par la police.

b- opprimée par la police.

c- supprimée par la police.

-Recopiez la bonne réponse

5)Relevez quatre mots appartenant au champ lexical de la répression.

6)Une expression montre que le député est contre cette répression. Relevez-la.

7)Les propos de Papon représentent:

a- une dénonciation

b- une revendication

c- une déclaration

d- un hommage.

Recopiez deux bonnes réponses

8) Les gardiens de la pais de respecter des indications précises lors des arrestations. Relevez-les .

9) Proposez un titre au texte.

II- Production écrite : 6 pts

Vous traiterez au choix , l'un des deux sujets suivants :

1/ Faites le compte rendu objectif de ce texte.

3/ Production écrite :

Maurice Papon devait déclarer : « La police a fait ce qu'elle devait faire Nous avons gagné la bataille de Paris. »

Rédigez un texte argumentatif d'une dizaine de lignes dans lequel vous dénoncez les propos tenus par Maurice Papon en mon trant que les événement d'octobre 1961 n'étaient pas une fatalité.